Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS.	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 29 JUIN 1913 — 86ème Année

LES JEUNES FILLES GRADUÉES DE L'UNION FRANÇAISE.

Debout de gauche à droite : Mlles Valérie Bermudez, Jeanne Peres, Coralie Turcotte.
Assises : — Mlles Lillian Larose et Cecilia Esneault.

LA DISTRIBUTION DES PRIX DE L'UNION FRANÇAISE

Nous avons parlé vendredi de la distribution des prix de l'Union Française, voici aujourd'hui les compliments lus par deux des élèves, ainsi que le discours de M. Leduc, Consul Général de France, qui retenu chez lui par suite d'un accident avait prié M. Lacaze, vice consul de la remplacer. Nous publions également le discours de M. André Lafargue, qui a été chargé de souhaiter la bienvenue au nom de l'Union Française au représentant du gouvernement français.

Compliments des élèves.

Adresse.

Monsieur le Consul,
Monsieur le Président,
Messieurs les Directeurs,
Chers Parents et Amis:

Soyez tous les bienvenus en ce jour où les élèves de l'Union Française, vous invitent à prendre part à leurs exercices de fin d'année et à partager leur bonheur lorsqu'elles recevront la récompense de leur application à l'étude et de leur bonne conduite!

La vue de tant de visages aimables et réjouis nous assure d'avance que les divers exercices que nous accomplirons pour vous plaire seront accueillis avec indulgence et nous aimons à croire que le succès qui couronnera nos efforts laissera dans vos cœurs une douce impression.

Monsieur le Président, Messieurs les Directeurs, permettez-moi de vous souhaiter tout particulièrement la bienvenue au nom de celles qui, pour la dernière fois, prendront part à cette fête annuelle.

Comme nous avons eu l'avantage de suivre tous les cours de cette excellente école, vous avez pu remarquer nos progrès d'année en année et aujourd'hui vous devez être heureux et fiers en voyant que nous avons rempli la tâche que vous attendiez de nous.

Soyez assurés que vous avez la satisfaction de réaliser pour nous le doux rêve que nous caressions pendant toute notre vie d'écolière, celui d'être proclamées graduées de l'Union Française.

A vous donc, Messieurs les Directeurs, et à vous tous, chers parents et amis, nous offrons nos souhaits de bienvenue les plus sincères et des plus affectueux.

CORALIE M. TURCOTTE.

Adieux.

Monsieur le Consul-Général,
Monsieur le Président,
Messieurs les Directeurs,
Chers Parents et Amis:

Un double sentiment fait battre nos cœurs à cette heure tant désirée ! La joie et la reconnaissance y ont une égale part. Sentiments de joie, car nous sommes vraiment heureuses. Les peines et les difficultés que l'étude nous a fait éprouver pendant le cours de cette année scolaire ne nous offrent plus d'amertume, notre cœur déborde de bonheur à la pensée des récompenses qui vont être le fruit de nos labeurs.

Mais avant de goûter ces ineffables délices, il est un mot qui monte de nos cœurs à nos lèvres et qui jaillit avec autant de force que de douceur, c'est le merci de la reconnaissance.

Oui, c'est surtout à vous, Messieurs les Directeurs, que vont nos mercis dans les joies de ce beau jour, car nous prenons plaisir à proclamer que vous êtes la bonne Providence de notre école et que l'histoire de sa conservation et de sa destinée jusqu'à ce jour, n'est que l'histoire de vos sollicitudes, de vos bontés, de votre dévouement.

Au moment de quitter pour toujours l'Ecole de l' "Union française," nous aimons à reconnaître que c'est à elle que nous devons l'avantage d'une bonne et solide éducation et son doux souvenir nous sera toujours cher quelles que soient la condition et les surprises que nous ménage l'avenir.

Au nom de mes compagnes et en mon nom, je remercie M. le Consul-Général, Monsieur le Président, M. Surmely, M. De Grange, Mme F. Tujague et l'Athénée Louisianais pour les belles médailles qui, dans un instant, nous ferons éprouver un bonheur que nous voudrions voir durer toujours. Veuillez accepter l'hommage respectueux de notre vive et sincère gratitude.

conservez un affectueux souvenir pour les cinq graduées de 1913!...

JEANNE PERES.

Discours du Consul de France.

Mesdames et Messieurs:

Si parmi les œuvres françaises fondées à la Nouvelle Orléans, il y en avait une qui peut être considérée comme plus utile que toute autre, ce serait l'œuvre de l'Union Française. Elle est d'autant plus intéressante que c'est par elle, comme par l'Alliance Franco Louisianaise que l'usage de notre langue se maintiendra dans les familles.

La plupart d'entre vous, Mesdemoiselles, appartenez à des familles créoles où l'on a continué de parler le français. Américaines avant tout et nées dans ce grand pays que vous aimez, vous devez connaître d'abord la langue anglaise, mais par vos attaches et vos ascendants vous appartenez aussi à la grande famille française qui a toujours gardé pour les Louisianais toute sa sympathie. Vous devez donc conserver religieusement l'héritage que vous avez reçu de vos ancêtres de parler leur langue et d'en perpétuer vous mêmes l'usage plus tard dans vos familles.

L'école de l'Union Française a été créée dans ce but, et grâce à l'enseignement qui vous y est donné par des professeurs dévoués, vous devez rester fidèles à cette tradition.

Je désire remercier tout particulièrement les membres du conseil d'administration de l'Union

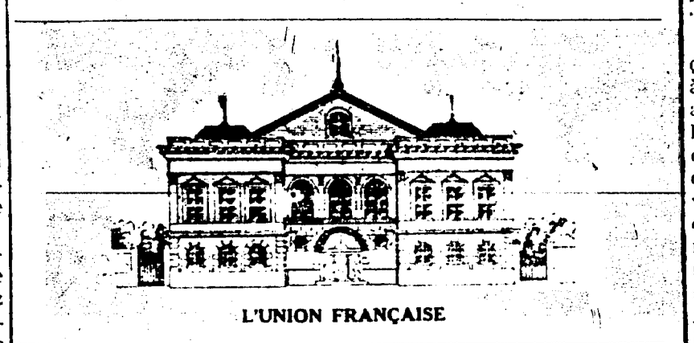

L'UNION FRANÇAISE

Après avoir exprimé nos remerciments aux bienfaiteurs de l'école, nous nous faisons une douce obligation d'offrir également un reconnaissant merci à nos chers Professeurs qui se sont efforcés par tant de douceur et de bonté, de nous rendre l'étude facile et attrayante. Chers Professeurs, nous croirons toujours entendre votre voix et nous emportons dans nos cœurs émus vos encouragements au bien et vos bonnes leçons, et, en dépit de la distance, tous ces chers souvenirs qui auront le merveilleux pouvoir de nous faire croire que la séparation ne sera qu'apparente et que nous serons toujours bien près de par la pensée et l'affection.

Chères compagnes qui, pendant tant d'années, avez partagé nos peines et nos joies d'écolières, nous ne nous disons pas adieu, car nous avons le consolant espoir que nous nous reverrons souvent et que notre amitié ne se brisera pas avec l'éloignement, mais au contraire, aimons à croire qu'elle s'affermira et nous fera goûter de douces joies dans le chemin de la vie.

Messieurs les Directeurs, Chers Professeurs, compagnes aimées, Française, ainsi que son sympathique et zélé président, M. Ecuyer, qui fait preuve d'un si grand dévouement dans l'accomplissement de sa tâche.

J'adresserai aussi mes remerciements au personnel enseignant de cette école, qui s'occupe avec tant de soins des élèves qui lui sont confiées et c'est avec plaisir que je les félicite des bons résultats obtenus.

Discours de M. André Lafargue.

M. le Consul, Mesdames, M. le Président, Messieurs:

En ce temps de chaleurs caniculaires je manquerais complètement à tous les devoirs si je vous infligeais un long discours. Il y a quelques années, un Consul de France, à l'occasion d'une fête comme celle que nous célébrons aujourd'hui avait très judicieusement déclaré qu'en été les longs discours étaient absolument hors de mise. Je n'ai donc pas l'intention de faire une allocution et je me dispenserais même des quelques paroles que je vais prononcer, si la nature humaine, en raison des limites qu'elle nous impose ne m'obligeait à me servir de mots parlés pour exprimer ce que nous ressentons tous en cette occasion. En face d'un public comme celui-ci et à cause du caractère de cette cérémonie la voix humaine est la seule qui puisse fidèlement interpréter les sentiments qui nous animent. Je vais donc droit au but. Je suis chargé, Monsieur le Consul, par le Président de l'Union Française et par le Conseil de Direction de cette institution, dès le début de cette fête, de vous souhaiter en leur nom la bienvenue la plus complète. Vos prédécesseurs ont toujours très gracieusement présidé cette cérémonie et nous sommes heureux que vous ayez si bien suivi leur exemple en nous honorant aujourd'hui de votre haut patronage et de votre présence bienveillante. Comme vos prédécesseurs vous avez dès votre arrivée à la Nouvelle Orléans, bien vite compris la tâche que nous nous sommes imposée et comme eux vous l'avez trouvée si belle, si noble et si désintéressée que vous l'avez jugée digne de votre haut appui et de votre concours précieux. Vous vous êtes dit que l'Union Française était bien œuvre digne sous tous les rapports de ce nom, et par la nationalité de ses membres et par le but qu'elle poursuit.

Car même si notre société ne portait pas le nom d'Union française, c'est bien ce nom qui viendrait aux lèvres de tous ceux qui connaissent notre œuvre et qui ont su en apprécier la portée, lorsqu'ils voudraient la désigner. Maintenir une école gratuite pour l'enseignement du français aux jeunes filles, futures mères des générations à venir, et secourir les miséreux quels que puissent être leur nationalité ou leur rang social. Voilà, je crois, de la philantropie vraie et sincère. Je disais tout-à-l'heure que nous avions le droit de nous appeler une société française, en raison surtout de notre œuvre, et je crois avoir parlé en pleine connaissance de cause en m'exprimant ainsi, car, quel est le pays qui a le plus fait au cours de son existence pour améliorer le sort de la race humaine, si ce n'est la France? Quel est le Peuple qui a le plus droit à la reconnaissance et à la vénération des générations futures, à cause de son œuvre bienfaisante et civilisatrice, si ce n'est la France? Donc notre œuvre par son caractère bienfaisant et humanitaire est essentiellement française et puisque nous apportons à l'accomplir un esprit de concorde et d'union fraternelles, ne sommes-nous pas vraiment "L'Union Française"?

Au nom de cette Union française, merci d'être venu assister à notre fête scolaire et d'en avoir ainsi tout particulièrement rehaussé l'éclat. Toujours imbus de ces mêmes idées d'union et de dévouement à la France, nous vous tendons aujourd'hui la main de tout cœur et, en toute sincérité, nous vous disons à l'unanimité: M. le Consul, votre présence nous cause la plus grande joie, car en vous, nous saluons la France, les belles idées que votre pays a toujours si noblement défendues et su si bien mettre à exécution en envoyant à l'étranger des représentants qui comme vous, contribuent puissamment à cimenter les liens qui unissent les enfants à la mère patrie quelles que soient les distances qui puissent les séparer et qui leur font dire:

"Celui-là est un véritable Français."

UN SECOND DIVIDENDE DE LA BANQUE TEUTONIA.

John J. Reilley, avocat pour les liquidateurs, le colonel T. Walter Danziger et W. L. Young, vérificateurs des banques de l'état, vont remettre sous peu un nouveau compte de la liquidation.

Ce compte donnera une balance permettant de distribuer parmi les créanciers un second dividende de 10 pour cent.

Le premier dividende déclaré il y a quelques mois, a permis de remettre aux déposants 25 pour cent de leurs fonds, remis à la banque pendant la malheureuse gestion de Buhler et Gomilla, qui sont en ce moment au pénitencier de la Louisiane.

La Fête du 14 Juillet

M. J. J. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, se trouve dans l'impossibilité d'accepter l'invitation qui lui a été adressée par M. J. A. Buisson, président de la Société Française du Quatorze Juillet, de la Nouvelle Orléans, d'assister à la célébration de la Fête Nationale, cette année.

La réponse de M. Jusserand à l'aimable requête de M. le président Buisson a été lue à la séance du comité général de la Fête Mercredi 25 Juin. L'Ambassadeur s'exprime en termes sympathiques, et accompagne sa lettre de sa photographie, avec une dédicace suivie de sa signature: "Toute prospérité à la patriotique Société du Quatorze Juillet." Il souhaite le complet succès de la belle Fête que la Société du Quatorze Juillet prépare, et dit qu'il est sûr que tous les Français, et les amis de la France à la Nouvelle Orléans se feront un plaisir d'assister à la Fête. En terminant, M. Jusserand prie M. le président de la Société, d'accepter ses sentiments les plus dévoués.

La photographie, représentant M. Jusserand en civil occupera une place d'honneur parmi les portraits qui ornent la salle de réunion de la Société.

MM. le docteur J. G. Roussel, Joseph Bachet, et Jules Brana constituent le comité spécial au sujet des préparatifs de la procession de ballons.

M. Buisson annonce que le comité général doit se réunir, Vendredi 27 Juin, à 3 heures p. m, aux Fair Grounds pour assister à la vente des privilèges.

M. Germain Igau, du comité des amusements du jour sera prêt, le Samedi 5 Juillet, à recevoir la liste des entrées pour les courses de chevaux. On le trouvera entre 3 et 5 p. m. chez M. Maumus, à l'angle des rues Bourbon et Toulouse. Il y aura trois classes de concurrents: 2.18; 2. 30 et 3.00; chaque course, un mille " best two in three"; cinq entrées; trois pour courir. Prix pour chaque course, $50.00.

Pour les joutes athlétiques, le comité rapporte qu'il y aura six entrées, et trois prix seront donnés pour chaque classe, une médaille en or, une en argent et une en bronze.

A la prochaine séance du comité général, mercredi 2 juillet, M. le consul général de France sera présent.

Considérant que les athlétes locaux ont jusqu'au 10 juillet pour se faire inscrire pour les jeux qui auront lieu aux Fair Grounds le jour de la fête du 14 Juillet, le secrétaire de la "Southern Association," M. Benedetto, est très satisfait du nombre des inscrits.

Onze athlétes ont déjà envoyé leurs noms d'avance, et on s'attend à ce que 75 des meilleurs athlétes de l'état prendront part aux différents concours de la journée. Le Young Men's Gymnastic Club inscrira son équipe entière de 25 athlétes, tandis que les écoles publiques Behrman et Wiltz enverront également leur contingent.

Mike Ziegler le célèbre coureur du mille, qui a battu Osa Smythe sera présent; il rencontrera de nouveau son adversaire. Les deux concurents sont en pleine forme, et il ne serait pas surprenant de les voir battre leur propre temps. La piste des Fair Grounds est très bonne.

La Société Française du 14 Juillet, va préparer pour ses nombreux amis une grande fête, plus belle certainement que les précédentes; les jeux athlétiques formeront un des clous de la journée. La réunion sportive aura lieu sous le contrôle et d'après les lois de l'Union Athlétique des Amateurs des Etats-Unis Section du Sud. Le secrétaire local, L. di Benedetto, sera "referee."

Ne proférez jamais ces paroles: Je ne connais pas ceci, donc cela est faux.

Attendons pour promettre que nous puissions tenir.

MEXIQUE

Une proposition de paix des rebelles.

Mexico, 28 juin. — Venusiano Carranza, gouverneur rebelle de Coahulla, propose, pour rétablir la paix que le cabinet des ministres et le président soient nommés par une convention formée des représentants de tous les partis politiques, y compris les délégués des rebelles.

Cette proposition a été connue par Léopold Martinez qui l'a reçue de Niceforo Zambrano et Manuel Amaya, fugitif resident à Monterey, lesquels étaient autorisés par Carranza lui-même à la rendre publique.

Dans cette même proposition, il ajoute, que le président provisoire Victoriano Huerta nommerait immédiatement un candidat à la présidence et un ministre des affaires étrangères, et alors donnerait sa démission, après laquelle la convention succéderait constitutionnellement au président provisoire.

Léopold Martinez soumettra les termes de cette proposition au général Huerta, mais il est devancé par ceux qui sont en situation de bien savoir que le président provisoire n'acceptera pas.

CUBA

Le rétablissement du supplice de la garrotte.

La Havane, 28 juin. — On a été reprendre au Musée national la garrotte, instrument de supplice usité sous le régime espagnol et que l'ancien président Gomez y avait fait déposer comme curiosité historique. Elle va servir à l'exécution de deux condamnés à mort.

Dans une visite qu'il fit à la prison, le secrétaire du gouvernement apprit qu'on n'avait plus d'appareil de supplice. Puis on fit la hideuse découverte de celui se trouvant parmi les collections historiques du musée, et que le général Gomez y avait relégué puisque durant son administration il commuait toutes les sentences de mort en celle de prison perpétuelle.

ANGLETERRE

L'ambassade des Etats-Unis.

Londres, 28 juin. — M. Walter Hines Page, ambassadeur des Etats-Unis près de la Cour de St. James, donnera sa réception du Quatre Juillet dans un hôtel, car il n'a pu encore s'aménager une résidence.

Des négociations étaient près d'aboutir cette semaine pour la location d'une maison convenable pour l'ambassade, mais le prix en fut soudainement élevé quand le propriétaire apprit la qualité du futur locataire. Il croyait en obtenir un plus gros revenu, mais il se trouve être bien trompé, l'ambassadeur cherchant ailleurs.

LA CHALEUR A CHICAGO.

Distributions gratuites de glace.

Chicago, 28 juin. — Après avoir subi une chaleur étouffante pendant la nuit Chicago souffre d'une nouvelle journée de chaleur intense et insupportable. Et on dit qu'il n'y a pas encore de soulagement à espérer de ces jours-ci! Le ciel clair et une brise chaude d'Ouest augmentent encore l'incommodité.

Les organisations charitables font des distributions gratuites de grandes quantités de glace; les bains publics sont encombrés continuellement.

La température officielle était à 9 heures du matin de 88 degrés. De nombreux cas de prostration sont enregistrés.

LES TRAITES D'ARBITRAGE.

Washington, 28 juin. — Les traités spéciaux d'arbitrage entre les Etats-Unis et le Japon, la Suède et le Portugal, qui venaient à expiration le mois prochain, ont été prolongés aujourd'hui par des protocoles signés par le secrétaire d'état Bryan et l'ambassadeur du Japon et les ministres de Suède et du Portugal.

NÉCROLOGIE

En ce bas monde il y a de si profondes douleurs, des chagrins tellement poignants et intimes qu'ils anéantissent et accablent ceux qui les éprouvent le plus directement et ceux qui voudraient témoigner leur sympathie. L'Ange de la Mort lorsqu'il frappe à la porte d'un foyer pour y ravir un être chéri, le fait sans distinction d'âge ou des attaches toutes spéciales qui sembleraient lui en interdire l'entrée; et, son œuvre une fois alromplie, il y laisse un vide si grand et une trainée de désolation si lamentable que l'esprit se refuse tout d'abord, à en concevoir toute la réalité et toute la brutalité. En face de tels chagrins on ne peut que se taire et se demander parfois si on n'est pas le jouet d'un cauchemar et lorsque l'idée obsédante vous revient on la chasse et on se dit tout bas: "Non ce ne peut être; ce serait trop affreux

C'est bien ce que les nombreux amis à la Nouvelle Orléans de M. et Mme Henri Francastel ont éprouvé en apprenant la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur charmante petite fille, Mercédés, décédée à Quito, République de l'Equateur, le 29 mai dernier. Mercédés était l'enfant chérie, le doux rayon de soleil de la famille Francastel et tous ceux qui l'ont connue à la Nouvelle Orléans se rappelleront sa gentille petite grâce enfantine, et le ravissant sourire qui illuminait sa jolie petite figure. Ceux qui ont eu l'honneur et le plaisir d'être accueillis au foyer bienveillant et hospitalier de M. et Mme Francastel et qui connaissaient un peu de leur vie de famille, savent combien tous ces êtres se chérissaient d'une tendre et vive affection et combien la petite Mercédés était la joie et l'orgueil de la maison. Aussi tous les amis de M. et Mme Francastel et de Mlle Maria Labaure prennent une part toute spéciale à leur deuil et leur offrent toutes leurs sympathies les plus sincères.

On se rappelle comment M. Francastel et sa famille avaient tout de suite conquis l'estime et l'amitié des Néo Orléanais, dès leur arrivée ici, et, quoiqu étant restés très peu de temps parmi nous, ils avaient su se créer en notre ville de si vives amitiés, qu'à leur départ pour Quito, qui eût lieu vers la fin du mois de janvier de cette année, nombreux furent ceux qui allèrent leur souhaiter un bon voyage et leur serrer la main une dernière fois avant de les voir quitter un endroit où ils laissaient de si bons souvenirs.

La nouvelle de la mort de leur enfant chérie leur rause la plus grande peine et en ce jour de deuil ils tiennent à faire savoir à leurs amis éprouvés que toute leur sympathie leur est acquise.

L'Abeille de la Nouvelle Orléans qui a déjà publié à plusieurs reprises les vers souples et gracieux et la prose fine et imagée de M. Francastel, désire en cette occasion lui exprimer ses condoléances les plus sincères.

Et le jeune ami qui écrit ces quelques lignes et qui voudrait en ce moment de grande douleur se trouver à côté de celui qu'il a appris à si bien connaître et à tant aimer, ne peut que lui crier à travers l'immensité des distances: "Courage, mon bien cher Consul," et il signe en pleurant,

ANDRE LAFARGUE.

LA CHERTE DES VIVRES VA DIMINUER.

Que les ménagères se réjouissent; dans dix jours elles pourront acheter des légumes et des comestibles à toute heure. Les fermiers et les jardiniers auront le droit de vendre leurs produits où et quand il leur plaira, car le nouveau règlement du commissionnaire E. H. Lafaye sera en vigueur.

Le nouveau règlement donne aux colporteurs plus de privilèges, et il leur permet de vendre à toute heure du jour jusqu'à 3 heures de l'après-midi.